

vivre mieux

Charvieu-Chavagneux

MAI
2018

#09

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.charvieu-chavagneux.fr



DOSSIER

Budget 2018

VIE DE LA COMMUNE

18^e Salon de la BD
P. 8-9

TRAVAUX

Élagage annuel
P. 13

ASSOCIATIONS

Club Coeur et Santé
P. 16





Frédéric Cervera

Nouvel Adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie

Au cours du Conseil municipal du 10 avril 2018, il a été procédé à l'élection du nouvel Adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie. Par

26 voix pour et 1 abstention, Frédéric Cervera a été élu pour occuper cette fonction importante.

Élu Conseiller municipal en 2014 sur la liste conduite par Gérard Dézempte, Frédéric CERVERA a 45 ans. Marié et père de trois enfants, il habite la Commune depuis 2004 et travaille à la Métropole de Lyon comme surveillant de travaux en voirie.

Très impliqué dans la vie sociale de Charvieu-Chavagneux, il s'est investi dans les associations de parents d'élèves ; ses activités nombreuses vont des sports de combat à la plongée sous-marine, en passant par la musique. Enthousiaste dans tout ce qu'il entreprend, Frédéric Cervera saura faire profiter la Commune de ses qualités.

Le Maire lui a notamment confié pour mission de reprendre la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) engagée depuis 2014.

Passeports et cartes d'identité

Un nouveau service à Charvieu-Chavagneux

Depuis le 23 avril 2018, la Commune de Charvieu-Chavagneux dispose du service des titres sécurisés (ANTS) qui lui permet de délivrer cartes d'identité et passeports aux personnes qui en font la demande.

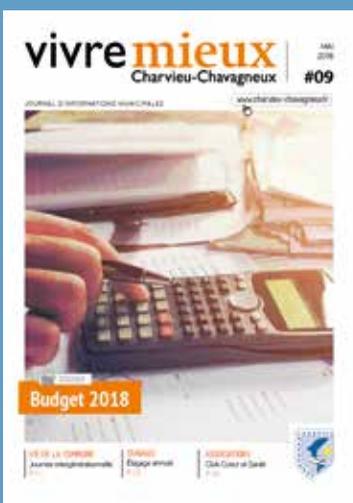
Gérard Dézempte avait souhaité depuis plusieurs années la mise en place de ce dispositif, et a finalement pu l'obtenir de l'État.

Depuis le 23 avril, les 5 agents chargés de recevoir les demandeurs ont déjà traité plus de 200 dossiers, ce qui prouve que la demande sur notre territoire était forte.

Vous ne serez donc plus obligés de vous déplacer à l'extérieur : il suffit de prendre rendez-vous et de télécharger le dossier sur le site Internet de la Commune :

www.charvieu-chavagneux.fr

Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de télécharger ce dossier en ligne, le personnel de la commune est à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.



Journal
d'informations
municipales de
Charvieu-Chavagneux

Mairie de
Charvieu-Chavagneux

Directeur
de la publication
Gérard Dézempte

Photos
Mairie de Charvieu-
Chavagneux
Thinkstock

Réalisation graphique
& mise en page
Pagina communication

Impression
ICA - Imprimerie Courand
et Associés





Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

"S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée." J'apprécie cette méditation de Anne Bradstreet, qui peut nous rendre optimiste en cette période où les beaux jours reviennent ; où les jours se rallongent ; où chacun peut apprécier à nouveau la douceur de la nature.

Dans cette édition du Vivre Mieux, vous trouverez les grandes orientations budgétaires de la Commune, suite à l'adoption du budget, en Conseil Municipal, le 10 avril 2018. Vous constaterez que, comme les années précédentes, et malgré la perte de plus de 700 000 euros de dotations de l'Etat par an, la Municipalité ne procède à aucune augmentation d'impôts. En outre, Charvieu-Chavagneux est l'une des trois seules communes de France à avoir une dette égale à zéro.

Grâce à une gestion saine des finances communales depuis trente-cinq ans, la Municipalité anticipe l'avenir. Ce budget maîtrisé nous permet, peu à peu, de conduire Charvieu-Chavagneux sereinement, et d'investir en fonction des besoins. D'ailleurs, en 2018, nous mettrons en œuvre d'importants travaux, pour la sécurité et le confort des charvieulands. Je voudrais vous citer les deux projets les plus importants.

L'intersection dangereuse entre la Route de Lyon et la Rue de la République, au lieu-dit « le Carabinier », sera remplacée par un giratoire, dont le coût total s'élève à 724.527 euros, avec une aide obtenue du Conseil Départemental, que je remercie, de 240.000 euros. Les travaux ont d'ores et déjà commencé.

Un passage souterrain sera construit sous la RD517, afin de sécuriser le passage des piétons et des cycles entre les secteurs du Piarday, du Petit Prince, des Hauts du Lac et le reste de notre Commune. Il sera prolongé par un cheminement doux qui permettra de rejoindre Charvieu-Centre. Ce projet, sur lequel nous

travaillons depuis plus de quinze ans, était bloqué par le Conseil Général, présidé alors par le socialiste M. Vallini, qui n'accepta jamais de nous aider. Ce passage va enfin « voir le jour » en 2018 grâce à une subvention de 500.000 euros du Conseil Départemental et de sa majorité, dont je fais naturellement partie et que je remercie également. Le coût total des travaux s'élèvera à environ 1.200.000 euros, la différence étant financée par la Commune, naturellement sans emprunt.

D'autres investissements seront réalisés, comme par exemple la modernisation de notre éclairage public sur trois ans, qui nous permettra de faire des économies d'énergie tout en améliorant la qualité lumineuse.

Par ailleurs, vous le savez peut-être, nous avons mis en place à l'Hôtel de Ville le service des titres sécurisés, ce que je souhaitais faire depuis des années et que nous avons obtenu de l'État. Ceci nous permet de délivrer les passeports et les cartes d'identités. Ce service est d'ores et déjà opérationnel, n'hésitez pas à prendre rendez-vous. Vous n'aurez plus besoin d'aller chercher ce service à l'extérieur.

Encore une fois, nous progressons ensemble. Pour conclure, permettez-moi de remercier tous ceux qui, dans l'équipe municipale, œuvrent au quotidien pour faire avancer notre Commune.

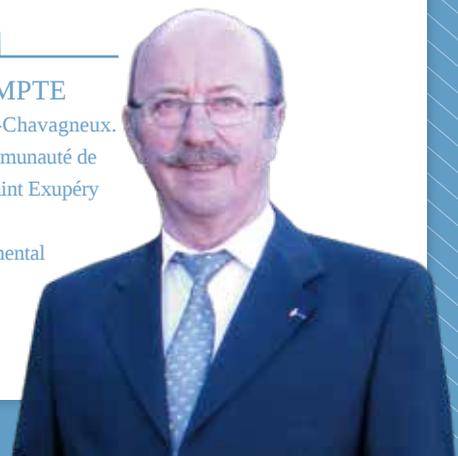
Vous souhaitant bonne lecture de cette édition du Vivre Mieux, je vous prie de croire, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Gérard DÉZEMPTÉ

Maire de Charvieu-Chavagneux.

Président de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné.

Conseiller Départemental de l'Isère



ÉDITION



Le budget à la loupe : une gestion saine et rigoureuse des finances publiques

PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 10 AVRIL 2018, LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET ANNUEL DE LA COMMUNE. CELUI-CI SE CARACTÉRISE PAR UNE GESTION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES ET PAR DES ENGAGEMENTS TENUS.

LES IMPÔTS LOCAUX N'AUGMENTENT PAS ET LA DETTE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX EST TOUJOURS À ZÉRO. MALGRÉ LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT, LA MUNICIPALITÉ TIEN LE CAP !

Les choix budgétaires rigoureux, de l'équipe municipale, de ne pas augmenter la fiscalité pour ne pas pénaliser le budget des ménages tout en investissant pour les Charviulands sans endetter la commune, témoignent d'une gestion financière saine et préparent l'avenir de la ville.

En 2018 :

Les **taux d'imposition locaux** : Taxe d'habitation, Taxe sur le foncier bâti et Taxe sur le foncier non bâti et la **dette de la commune** - égale à zéro - sont toujours **sans aucune augmentation** malgré une baisse constante et conséquente des dotations de l'État : moins 700 000 euros par an !

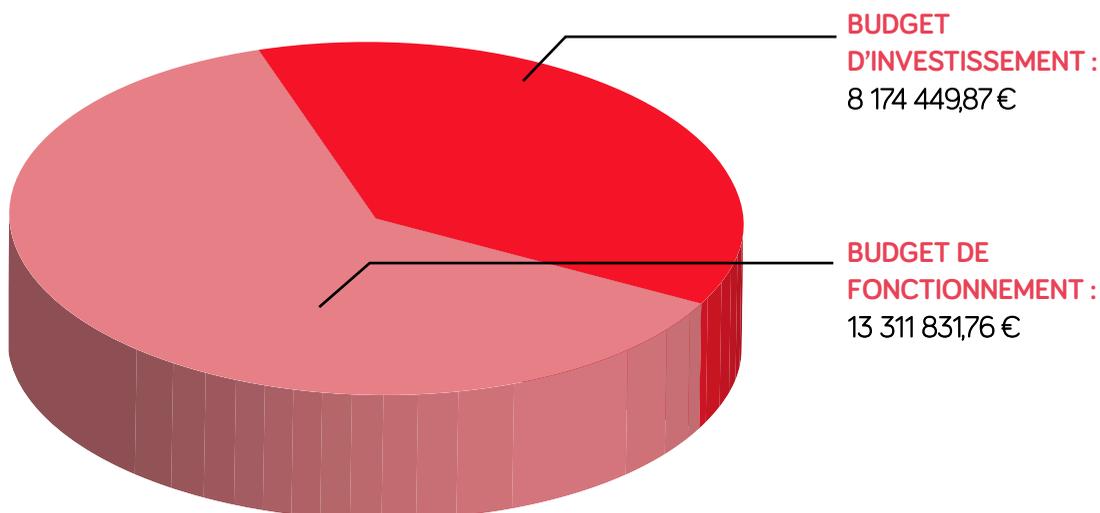
Et pourtant, la Municipalité parvient à maintenir le cap et à investir pour que nos conditions de vie s'améliorent. Elle fait preuve de rigueur et d'imagination pour dégager des marges de manœuvre supplémentaires et permettre de réaliser ses engagements. ▶

BUDGET 2018

**BUDGET GLOBAL
DE LA COMMUNE :**
21 486 281,63 €

**BUDGET
D'INVESTISSEMENT :**
8 174 449,87 €

**BUDGET DE
FONCTIONNEMENT :**
13 311 831,76 €



Forte d'un budget d'investissement de plus de 8 millions d'euros, l'année 2018 sera marquée par un programme de travaux ambitieux initié par la Municipalité. Outre les rénovations de voirie, indispensables à la sécurité de chacun, d'importants projets vont être mis en œuvre au cours de l'année.

Les investissements

Les deux principaux sont le passage souterrain sous la RD517 et le giratoire du Carabiniers, à l'intersection de la Route de Lyon et de la rue de la République. Par ailleurs, de nombreux aménagements piétons seront réalisés, à la fois pour

sécuriser le passage des piétons et des cyclistes, mais aussi pour que la Commune se dote d'un réseau de cheminements doux qui permettra une meilleure desserte piétonne de l'ensemble des quartiers de Charvieu-Chavagneux. ▶



L'investissement en chiffres



1 615 000 €
TRAVAUX DE VOIRIE



725 000 €
GIRATOIRE DU CARABINIER



1 100 000 €
PASSAGE SOUTERRAIN
SOUS LA RD517



350 000 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC



160 000 €
CHEMINEMENT PIÉTON



300 000 €
AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ
POUR LES PIÉTONS ET LES
CYCLISTES

La commune soutient

La vie associative, culturelle et sportive

Le Centre socioculturel Anna Genin accueille de nombreuses activités pour tous les âges. Son dynamisme est une des fiertés de la Municipalité. Ainsi, afin que tous les Charvieulands puissent s'épanouir grâce aux animations qui y sont proposées, le Conseil Municipal lui a accordé, comme chaque année, une subvention de **1 300 000 d'euros**.

La commune compte également plusieurs associations qui

proposent des activités culturelles et que la Municipalité accompagne dans leur développement, consciente de leur rôle indispensable pour les habitants de tous âges.

Enfin, la Ville subventionne les associations qui créent du lien social à Charvieu-Chavagneux. Elle encourage par exemple, la pratique du sport pour tous par de nombreuses subventions accordées aux différents clubs présents à Charvieu-Chavagneux. ▶



18^E Salon de la BD

La gastronomie à l'honneur



DES AUTEURS, DES ILLUSTRATEURS, DES ÉLÈVES, DES ASSOCIATIONS, UN PUBLIC ET DES BULLES! «C'EST PEUT-ÊTRE PAR LE REPAS QUE COMMENCE LE BONHEUR» : C'EST PAR CES MOTS QUE GÉRARD DÉZEMPTÉ, MAIRE ET CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE, ENTOURÉ DE KATIA SERRANO, MAIRE-ADJOINTE À L'ANIMATION, LOISIRS, CULTURE CHARGÉE DE L'ORGANISATION DE CE SALON ET D'ÉLUS, A OUVERT, LE 5 MARS, LE 18^E SALON DE LA BD SUR LE THÈME, LA GASTRONOMIE FRANÇAISE JUMELÉE AVEC L'ALLEMAGNE, L'ITALIE ET L'ARMÉNIE.

La France possède un patrimoine culinaire exceptionnel inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 2010. Ce patrimoine méritait bien d'être mis à l'honneur lors de ce rendez-vous du 9^e art!

Pour que cette édition soit encore une réussite, Roland Didier, Charvieuland, passionné de BD et grand collectionneur a fait équipe avec Fabrice Matron, libraire des «Bulles de Vienne».

Le 11 mars, rencontre avec les dessinateurs. Cette journée de dédicaces a connu une affluence continue et régulière, un vrai succès! C'était l'occasion pour les visiteurs d'échanger avec les auteurs et les illustrateurs : Éfix qui a réalisé l'affiche, Gilles

Ris, Franck Chantelouve, Ulric et Zelba, Isabelle Maroger, Maxa...

Ce temps fort du Salon a été marqué par la présence de notre vedette charvieulande : **Christophe Girard** qui après l'école des Beaux-Arts de Lyon est aujourd'hui professeur de dessin à la Ville de Nice et auteur de BD. Son œuvre «Virginia Hill» a beaucoup de succès aux États-Unis et c'est suite à un appel à concours qu'il travaille actuellement sur le 1^{er} tome de la vie de Raymond Poulidor.

De nombreux visiteurs se sont pliés au jeu de la dédicace, impressionnés de voir apparaître un petit personnage en quelques coups de crayons seulement et ravis de repartir avec un dessin personnalisé à l'encre. ▶

Les gourmands de BD récompensés

Un concours doté de sympathiques lots

COMME À CHAQUE ÉDITION DU SALON, UN CONCOURS DE BD A ÉTÉ OUVERT AUX ASSOCIATIONS ET AUX GROUPES SCOLAIRES DE LA COMMUNE. LE 16 MARS, JOUR DE LA CLÔTURE DU SALON, LES RÉSULTATS ET LES RÉCOMPENSES DU CONCOURS OUVERT AUX ASSOCIATIONS ONT ÉTÉ PROCLAMÉS :

Une subvention pour les 16 associations participantes

Des récompenses versées en fonction de l'originalité de l'œuvre présentée, du coup de crayon...

- 1^{ère} place ex aequo : Badminton Club, Arc en Ciel, Beauté et Talent : **600€**,
- 2^e place ex aequo : Amicale des Classes 56/57, Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme, PEEP du collège : **500€**,
- 3^e place ex aequo : Association des Parents d'Élèves «Les Enfants de Daudet», Club de la Retraite Active, Tennis Club, AMAPECC : **400€**,
- 4^e place ex aequo : Club Cœur et Santé, Clé des Chants, Tennis de table, Ardoise Magique : **300€**,
- 5^e place ex aequo : Football Club de Charvieu-Chavagneux, Loulous du Piarday : **200€**.

Le 19 mars, les élèves des écoles Paul Éluard, Francis Jammes et Marcel Pagnol, répartis dans 6 classes, ont été invités à l'Espace Roger Gauthier pour la proclamation des résultats et la remise des récompenses.

Auparavant, Franck Chantelouve, était intervenu dans les classes élémentaires participantes pour donner ses conseils, guider le travail et permettre à chaque classe de créer son histoire et de la retranscrire en BD.

Plus de 400 écoliers sur le devant de la scène

Les enfants ont tous été récompensés et participeront à une sortie gourmande au printemps :

- la visite de la «**la Cité du Chocolat**» à Tain l'Hermitage et celle du **Château Musée de Tournon sur Rhône**,
- la visite du «**Musée du Paradis du Chocolat/ maison Jouvenal**» à La Côte-Saint-André avec jeu de piste sur le chocolat dans le parc **Allivet**.

Les 110 élèves du collège de Charvieu-Chavagneux, qui ont eux aussi participé au concours se rendront en mai à Lyon, avec un car mis à disposition par la commune, pour visiter **l'Institut Lumière** et le **Musée des Beaux-Arts**.

Cette réception festive pour tous les enfants s'est terminée par un bon goûter. ▶

« Super, le chocolat, ça se visite »
se sont exclamés les enfants en bons gourmands.





Récompenses

La grande famille du sport distinguée

LE 9 MARS DERNIER, AU COURS D'UNE CHALEUREUSE CÉRÉMONIE PRÉSIDIÉE PAR GÉRARD DÉZEMPTÉ, MAIRE-CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE, LA MUNICIPALITÉ A RÉCOMPENSÉ 159 SPORTIFS MÉRITANTS, ISSUS DE 10 ASSOCIATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :



C'est avec fierté que l'équipe municipale a remis à tous les participants la Médaille du sportif, accompagnée d'un autocollant « Ville sportive » et d'une casquette ornée du logo de Charvieu-Chavagneux. Tous ces athlètes pourront ainsi véhiculer une image positive de la commune, une représentation jeune, dynamique d'une ville tournée vers le sport et le monde associatif.

Les dirigeants des clubs et les invités étaient venus

nombreux féliciter ces sportifs qui portent haut les couleurs de la ville. ▶

- Carpe Club
- Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme
- Football Club de Charvieu-Chavagneux
- Full Boxing Club
- Pom-Pom Girls
- Shogun Club
- SOPCC Basket Ball
- SOPCCT Rugby
- Tennis Club
- Tennis de Table

Nouveau :

Ouverture d'un cabinet infirmier au 34, rue René Descartes

Kévin CHALAYE et Audrey CHRISTOPHE
Infirmiers libéraux

sont à votre service pour des soins à domicile.

☎ 06 60 13 70 21

infirmier.charvieu@gmail.com

Un document indiquant les professionnels de santé sera prochainement mis à votre disposition. ▶



Centenaires Charvieulandes

100 bougies pour madame Marcelle Gamand

MARCELLE GAMAND A FÊTÉ SON 100^E ANNIVERSAIRE EN FÉVRIER DERNIER, ENTOURÉE DE SA FAMILLE, SES 3 PETITES-FILLES ET SES 6 ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS.

Notre nouvelle centenaire, heureuse de vivre à Charvieu-Chavagneux depuis de longues années, a reçu un joli bouquet de fleurs et la « Médaille de centenaire » de la municipalité des mains du Maire, accompagné de Ghislaine Pain, Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité et d'Élus qui sont allés lui rendre visite à la résidence de l'Arche. ▶



Départ de madame Ador

Madame Georgette Ador qui avait aussi fêté ses 100 ans en mars dernier à l'occasion d'une cérémonie à l'Hôtel de ville en compagnie du Maire, d'Élus et de sa grande famille composée de ses 5

enfants, ses 12 petits-enfants et ses 19 arrière-petits-enfants nous a malheureusement quitté le 1^{er} mai.

La Municipalité réitère ses sincères condoléances à sa famille endeuillée. ▶

Journée intergénérationnelle

Nouvelle rencontre entre seniors et élèves de CM1

Dans le cadre des rencontres intergénérationnelles, les élèves de CM1 de l'école Francis Jammes, dirigée par Chantal Bruchon, ont une nouvelle fois été accueillis à la résidence l'Arche dirigée par Christian Azzopardi, les résidents heureux de partager un après-midi avec des enfants et le conteur Olivier, déjà connu et apprécié par ces derniers lors des 1^{ers} échanges de février.

Après une 1^{ère} partie sur la cuisine du monde, le conteur a demandé à 8 enfants de mimer la BD « Les festins de Madeline » réalisée par l'Association Arc en Ciel, présidée par Béatrice Felzen, qui a reçu le 1^{er} prix du concours de BD ouvert aux associations.

Les élèves ont fait preuve d'imagination pour cette improvisation. Le conteur a mimé la 2^e partie de

l'histoire écrite par les enfants et présentée aux résidents. Pour clore ce bon moment de partage, les parents d'élèves avaient confectionné des gâteaux et l'Arche a offert boissons et friandises.

Rendez-vous est pris le 26 juin à l'école Francis Jammes pour découvrir la fin de l'histoire. ▶





24 avril 2018

Les 103 ans du Génocide Arménien

Le 24 avril 2018 était, comme chaque année, marqué par le sceau de l'émotion et du recueillement.

Les associations, culturelle et cultuelle arméniennes, entourées par leurs amis et par de nombreux élus du territoire, se sont réunies autour de la stèle inaugurée en 1987, sur laquelle nous pouvons lire « À la mémoire des 1 500 000 victimes du Génocide ».

Après la cérémonie religieuse célébrée par le Père David Margaryan, les vibrants discours de Monsieur Agop Shirvanian et de Madame Maria Montagne-Yamandjian ont démontré la ferveur de la Communauté Arménienne de Charvieu-Chavagneux et leur détermination à agir pour la Vérité et la Justice. Gérard Dézempte, Maire de Charvieu-Chavagneux et

Conseiller départemental de l'Isère, a rappelé le soutien de la Municipalité en faveur de la reconnaissance du Génocide Arménien. Il a aussi déploré l'aveuglement des dirigeants occidentaux, alors que « *tout est lié : le Génocide Arménien et l'éradication actuelle des Chrétiens d'Orient, deux évènements qui démontrent la volonté de certains fanatiques à vouloir supprimer les minorités chrétiennes en Orient* ». ▸



8 Mai 1945

Commémoration de la Victoire

Comme chaque année, Charvieu-Chavagneux a célébré, ce 8 mai 2018, la fin de la seconde guerre mondiale et la victoire des alliés. Cette cérémonie patriotique, au cours de laquelle nous remplissons notre devoir de mémoire à l'égard de la Nation, est aussi l'occasion de se souvenir de l'héroïsme de ceux qui sont morts pour la France.

Une centaine d'enfants sont venus entourer les Élus et les Anciens combattants pour prouver que la mémoire se transmet aussi aux jeunes générations.

Dans son discours, Gérard Dézempte s'est justement adressé aux enfants :

« *Nous sommes dans une société beaucoup trop individualiste et matérialiste, qui abîme le sens de l'honneur, le sens du don de soi. (...) Ceux qui sont morts*

pour la France ont donné leur vie pour la protéger et pour protéger leurs familles. Peut-être est-ce la leçon de nos glorieux ancêtres. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ». ▸



Élagage annuel des platanes

TOUS LES ANS, LA MUNICIPALITÉ FAIT PROCÉDER À L'ÉLAGAGE DES PLATANES SITUÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC.

Si l'été, ils sont les bienvenus pour apporter de l'ombre, il est indispensable de les élaguer pour limiter leur développement et supprimer les branches mortes ou endommagées susceptibles de chuter sur la voie publique. Cette opération, réalisée par l'entreprise Moustacakis de Charvieu-Chavagneux,

à lieu par roulement tous les trois ans. Cette année, ce sont les platanes de la route de Lyon, de l'avenue Grammont, de la place de l'Église et de la rue des Platanes, qui ont été entretenus.

En fin d'hiver, les élagueurs sanglés dans des baudriers, se sont déplacés de branche en branche pour sectionner les extrémités des ramures, amenant étourneaux et autres oiseaux à changer de logis.

Les branchages tronçonnés ont ensuite été broyés avant d'être compostés. ▶

Tailler ses haies

Une obligation légale

TAILLER LES HAIES DE VÉGÉTAUX DE SON JARDIN N'EST PAS UNE OPTION MAIS UNE OBLIGATION !

Les services municipaux sont souvent saisis par des Charvieulands gênés par des haies de végétaux ne respectant pas la réglementation.

à des impératifs de sécurité (visibilité des voitures, circulation des piétons, protection des lignes EDF et Télécom) et au respect du bien commun. ▶

Pour éviter les conflits inutiles avec vos voisins, il convient d'appliquer la réglementation en vigueur (art. 671 et 673 du Code civil) :

- que votre terrain soit mitoyen du domaine public ou de celui d'un particulier voisin, vos branches de végétaux ne doivent pas dépasser la limite de propriété,
- concernant la hauteur, elle ne doit pas dépasser 2m si la plantation est à moins de 2m de la limite de propriété. En revanche, elle n'est pas limitée si l'arbre est planté au-delà de 2m de la limite de votre terrain,
- chaque propriétaire doit élaguer ses haies dès que nécessaire.

Outre la réglementation, ces obligations répondent



Travaux dans les écoles

École élémentaire Alphonse Daudet

Réfection des murs et des plafonds de 3 salles de classe et d'un local de rangement.

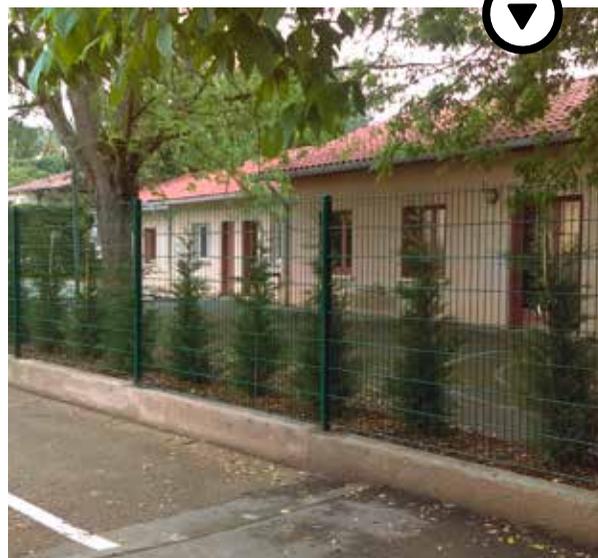
Des travaux de propreté et d'embellissement qui ont été effectués par l'entreprise Bournay **pour un montant de 20 100 € TTC.** ▶



Travaux divers

Effectués sur la commune

- Abattage et changement de la haie :
 - rue du Village, aux abords de l'école Marcel Pagnol
 - rue de la Plaine, à proximité de l'école maternelle Paul Verlaine.
- Des travaux d'entretien des espaces verts effectués par l'entreprise Moustacakis **pour un montant de 6 330 € TTC.**
- Remise en état par les services municipaux du parking du Parcours du Cœur.
- Aménagement d'une rampe d'accès à l'ancienne SEGPA par les services techniques, pour permettre et faciliter l'entrée des personnes à mobilité réduite. ▶



Quartier des Maisons Neuves

La Municipalité a fait procéder à la réfection du parking de la Place du Marché par l'entreprise Jean Lefebvre ; des travaux qui se sont traduits par la pose d'un enrobé **pour un montant de 13 570 € TTC.** Dans la continuité, le trottoir qui dessert la rue Parmentier a été recouvert d'un concassé par les services techniques municipaux. ▶



Carrefour du Carabinier

Travaux en cours



La Commune aménage le carrefour du Carabinier, à l'intersection de la route de Lyon (RD 517) et de la rue de la République avec la participation du Conseil Départemental de l'Isère. Dès 2007, la Municipalité a décidé de programmer l'aménagement

de ce rond-point, destiné à fluidifier la circulation sur la RD517, empruntée quotidiennement par près de 14 000 véhicules.

En 2008, elle avait anticipé l'installation de cet équipement en procédant à l'achat des terrains nécessaires à sa réalisation. Le Conseil Général alors présidé par André Vallini (PS), avait bloqué le dossier et refusé toute subvention malgré la très importante circulation enregistrée chaque jour.

Avec le changement de majorité au Département, une **subvention de 240 000 €** a été accordée à ce projet dont le **coût total s'élève à 724 527 € TTC** avec une **participation de la commune de 484 527 €** assurée sans emprunt. ▶

Déneigement

Du Département à la Commune

Cet hiver, notre Commune a connu des chutes de neige. Pour assurer la meilleure circulation possible, les services techniques municipaux sont intervenus rapidement pour rendre les voiries communales sûres et praticables. Malheureusement, nous avons constaté que la Route Départementale 24 A (qui traverse et relie Charvieu à Chavagneux), comme la Route Départementale 517 (qui dessert notre Commune de la rue du Travail à Pont de Chéruy jusqu'en limite de Janneyrias en direction de Lyon) n'avaient pas été déneigées.

Pour l'hiver prochain, la Municipalité souhaiterait garantir la sécurité des déplacements des usagers sur les voies départementales avec un niveau de service comparable à celui proposé sur les voies communales. La Municipalité a sollicité le Conseil Départemental

de l'Isère pour passer une convention qui permettrait aux services municipaux de se substituer aux services du Département pour déneiger rapidement les axes départementaux en plus des routes communales.

Si cette convention est signée entre la Commune et le Département, elle garantirait le déneigement rapide et donc l'accès et la sécurité sur l'ensemble des voies de Charvieu-Chavagneux. ▶



Tennis de table Charvieu-Chavagneux

Un nouvel adversaire infatigable

LE CLUB SE DOTE D'UN LANCEUR DE BALLE POUR DE MEILLEURES PERFORMANCES

C'est avec grand plaisir que le club de Tennis de table de Charvieu-Chavagneux a réceptionné son tout nouveau robot lanceur de balles. Cette machine va faire progresser les joueurs et leur permettre d'obtenir des résultats prometteurs en équipe et individuellement.

Cet investissement a été réalisé grâce au soutien financier de la Municipalité et des partenaires du club :



Crédit Mutuel et Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sportivement, l'équipe 1 de Charvieu-Chavagneux est sortie victorieuse de sa 4^e journée de championnat et se classe 3^e du championnat pré-régional. ▶



Plus d'informations

Site Internet du club : <http://ttcc.free.fr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Ping.Charvieu>

Club Cœur et Santé

Journée prévention avec des élèves de l'école Francis Jammes

POUR LA 7^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE CLUB CŒUR ET SANTÉ A ORGANISÉ UN PARCOURS DU CŒUR SCOLAIRE AVEC DES ÉLÈVES DE DEUX CLASSES DE L'ÉCOLE FRANCIS JAMMES.

Le parcours de santé a été proposé aux enfants pour les sensibiliser au fait que leur cœur est précieux et qu'ils doivent en prendre grand soin.

Après leur avoir rappelé le tiers gagnant 0 (cigarette) 5 (fruits et légumes par jour) et 60 (minutes d'activité physique par jour), des épreuves sportives et un questionnaire les attendaient.

À l'issue de la séance, les élèves ont partagé un bon goûter et des petits cadeaux leurs ont été distribués en souvenir de cette bonne journée.

Ils sont tous repartis ravis porter le message du « tiers gagnant » auprès de leurs familles. ▶

